

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous confirmer que le Conseil municipal se réunira à la **Mairie de Carignan de Bordeaux, dans la salle du Conseil municipal**, le :

JEUDI 30 MARS 2023 à 18h30

Avec pour ordre du jour, les éléments mentionnés ci-après.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes salutations distinguées.



Le Maire,
Thierry GENETAY

ORDRE DU JOUR

I - APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 FEVRIER 2023

II - AFFAIRES SOUMISES A DÉLIBÉRATIONS

1	Ressources Humaines	Adhésion Service Retraite CDG33
2	Ressources Humaines	Tableau des effectifs – emplois 2023
3	Ressources Humaines	Augmentation Quotité Agent - sans CT préalable
4	Ressources Humaines	Contrats de remplacements d'agents absents
5	Ressources Humaines	Contrats de surcroit temporaire d'activité – Ecole Maternelle
6	Ressources Humaines	Prévoyance Agents
7	Ressources Humaines	Validation Comité Social Territorial précédent
8	Finances - Subventions	Plateau Cadène
9	Finances - Subventions	SDEEG - révisions des foyers – voie verte
10	Finances - Subventions	FDAEC – Travaux de sécurisation voirie
11	Finances – Subventions	City Stade
12	Finances - Fiscalité	Vote des Taux Communaux
13	Finances	RODP Réseaux Télécom
14	Finances	Comptes de Gestion Budget Energie 2022
15	Finances	Comptes de Gestion Budget Principal 2022

16	Finances	Comptes administratifs Budget Energie 2022
17	Finances	Comptes administratifs Budget Principal 2022
18	Finances	Affectations de Résultats – Budget Energie
19	Finances	Affectations de Résultats – Budget Principal
20	Finances	Vote du Budget Energie 2023
21	Finances	Vote des Subventions aux Associations
22	Finances	Vote du Budget Principal 2023
23	Urbanisme – Patrimoine	Dénomination place communale
24	Social	Ouverture Poste – Agent CCAS

Pouvoir

Je soussigné(e)

Donne pouvoir à M./Mme

A effet de me représenter à la réunion du conseil municipal de Carignan de Bordeaux convoqué pour le 30 mars 2023 à 18h30, de prendre part à toutes les délibérations.

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tous les autres jours suivants dans le cas d'un report de la réunion de l'assemblée délibérante pour une cause quelconque.

Signature